

Le Président de la République

Paris, le 28 juillet 2008

Monsieur le Conseiller d'État,

Les décisions arrêtées dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale appellent maintenant une mise en œuvre rapide, au premier rang de laquelle figure leur traduction législative. C'est notamment le cas pour la programmation militaire et celle de la sécurité intérieure.

Je souhaite donc que vous prolongiez, auprès de moi, la mission que je vous ai assignée dans ma lettre du 26 juillet 2007. J'en attends que vous veilliez à la cohérence entre les projets de loi ou de textes réglementaires et le livre blanc. Je vous demande de prêter votre concours à l'ensemble de ces travaux - qui relèvent de la responsabilité des ministres concernés - jusqu'à ce que les projets concernant la programmation des années à venir aient été finalisés par le gouvernement.

Vous pourrez vous appuyer à cette fin sur l'équipe rapprochée venue de la Commission du Livre blanc, demeurée avec vous depuis la publication de celui-ci, en particulier sur l'expérience de l'amiral Scott de Martinville qui en était membre. Vous me rendrez compte régulièrement de votre appréciation sur le déroulement de ces travaux.

Je saisis cette occasion pour renouveler, à travers vous, mes chaleureux remerciements à tous les membres de la Commission, dont je sais qu'ils se sont dépensés sans compter tout au long des travaux que vous avez conduits.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller d'État, l'expression de ma considération.

MENTION MANUSCRITE : « *et amicale* ».

Nicolas SARKOZY

Monsieur Jean-Claude MALLET
Conseiller d'État
Président de la commission du Livre blanc
sur la défense et la sécurité nationale
35, rue Saint Dominique
75007 PARIS